

Frontaliers

La croissance de l'emploi frontalier continue de ralentir

Avec une augmentation de 2,5 % en 2015, le nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté atteint 33 900 personnes en fin d'année. Le rythme de progression diminue une nouvelle fois et confirme l'inflexion constatée depuis 2012. Ce phénomène s'observe dans les principaux cantons suisses à l'exception de celui de Genève. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel demeurent les destinations principales des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté.

Gilles Zemis (Insee)

Fin 2015, 33 900 personnes résidant en Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité en Suisse. Les 170 km de frontière entre la Suisse et le Doubs expliquent que 73 % d'entre eux résident dans ce département, notamment dans deux zones d'emploi : celle de Morteau et celle de Pontarlier. Par ailleurs, 17 % demeurent dans le département du Jura et 8 % dans le Territoire de Belfort (*figure 1*). Le nombre de frontaliers dans la région a plus que doublé depuis juin 2002, date de la signature des Accords de Libre Circulation des Personnes (ALCP). En outre, depuis la suppression des zones frontalières pour les ressortissants de l'UE en juin 2007, les frontaliers peuvent exercer une activité sur l'ensemble du territoire suisse. Ainsi, le travail frontalier s'est diffusé dans le pays, notamment dans les cantons de Genève et de Berne.

Un rythme de croissance en inflexion depuis 2012

Fin 2015, la région compte 840 frontaliers supplémentaires par rapport à l'année précédente. Après une année 2011 particulièrement dynamique (+ 12,7 %, soit 3 000 frontaliers supplémentaires par rapport à 2010), le rythme de progression du nombre de travailleurs frontaliers s'est infléchi pour atteindre + 2,5 % en 2015 (*figure 2*). Le ralentissement le plus net observé en 2015 concerne le Territoire de Belfort, où la croissance du nombre de navetteurs vers la Suisse a été divisée par trois en un an. Cette croissance se

concentre essentiellement sur le premier trimestre 2015. Depuis, le nombre de frontaliers résidant dans ce département stagne (*figure 3*).

Un ralentissement dans les principales destinations des frontaliers de la région

Les trois quarts des frontaliers de la région travaillent dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Dans le canton de Vaud, le nombre de frontaliers continue de progresser en 2015 de 3,8 % mais à un rythme inférieur à celui observé entre fin 2013 et fin 2014 (4,8 %). Dans le canton de Neuchâtel, le ralentissement est davantage marqué (+ 1,2 % après une hausse de 4,1 % l'année précédente).

Fin 2015, 17 % des frontaliers de la région travaillent dans le canton du Jura. Leur nombre progresse toujours mais à un rythme moindre qu'un an auparavant.

Le canton de Berne regroupe 5 % des frontaliers de la région. Il est le seul canton à dénombrer moins de travailleurs frontaliers qu'à la fin 2014 soit une cinquantaine de moins.

À l'inverse, le canton de Genève est le seul canton suisse où le nombre de travailleurs frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté s'accélère d'année en année. Alors qu'en 2002, ce canton comptait une vingtaine de frontaliers régionaux, il en regroupe fin 2015 plus de 900. Ces derniers résident principalement dans le département du Jura (*figure 4*).

Une croissance plus modérée que celle de l'ensemble des frontaliers travaillant en Suisse

Le nombre de frontaliers résidant dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté progresse dorénavant deux fois moins rapidement que l'ensemble des frontaliers résidant dans l'ensemble des départements métropolitains (+ 5,1 %) (*figure 5*). Les navettes vers les cantons de Vaud et du Jura illustrent ce phénomène. Ainsi en 2015, les navettes vers le canton de Vaud en provenance de la Haute-Savoie et de l'Ain augmentent respectivement de 8,1 % et de 9,2 %, soit des croissances plus fortes que celles du Doubs (+ 4,4 %) et du Jura (+ 2,9 %), à volumes pourtant très proches.

Le constat est identique dans le canton du Jura. Le nombre de frontaliers navettant vers ce canton en provenance du Haut-Rhin s'accroît de 6,6 % entre fin 2014 et fin 2015. Dans le même temps, le nombre de travailleurs frontaliers résidant dans le Doubs et le Territoire de Belfort et travaillant dans le canton du Juran'augmente que de respectivement 2,5 % et 3,0 %. Cette croissance plus faible du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté par rapport à celle des frontaliers résidant dans les régions voisines, tient au profil professionnel plus industriel de la main d'œuvre frontalière résidant dans la région. Or, la croissance actuelle du nombre de frontaliers travaillant en Suisse est essentiellement portée par ceux travaillant dans le secteur tertiaire. ■

Pour en savoir plus

- Hmamda N., Quillery P., « La main-d'œuvre frontalière dans l'Arc jurassien », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, décembre 2014
- Hmamda N., Quillery P., « Une forte mobilité des actifs dans l'Arc jurassien », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, décembre 2014

1 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté par canton suisse de lieu de travail au 4^e trimestre 2015

Lieu de travail	Lieu de résidence				
	Doubs	Jura	Territoire de Belfort	Autres départements	Bourgogne-Franche-Comté
Ensemble de la Suisse dont :	24 714	5 730	2 756	667	33 866
<i>Vaud</i>	8 117	4 926	ns	147	13 228
<i>Neuchâtel</i>	11 264	134	70	101	11 569
<i>Jura</i>	3 539	ns	2 176	167	5 892
<i>Bern / Berne</i>	1 314	ns	244	ns	1 611
<i>Genève</i>	180	584	ns	144	928
<i>Autres cantons</i>	301	56	207	74	638

Note : Les effectifs mentionnés sont significatifs à partir de 50. En dessous de ce seuil, ils sont indicatifs d'un lien de travail frontalier entre un département de résidence et un canton suisse de travail sans certitude sur le nombre réel de travailleurs frontaliers. La mention ns (non significatif) remplace les données correspondantes.

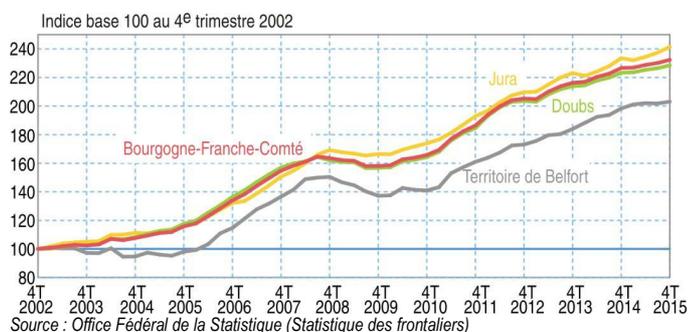
Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

2 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté occupant un emploi en Suisse par département de résidence

	4e trimestre 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
Bourgogne-Franche-Comté dont :	33 866	+ 2,5	+ 4,8
<i>Doubs</i>	24 714	+ 2,3	+ 4,4
<i>Jura</i>	5 730	+ 3,4	+ 4,7
<i>Territoire de Belfort</i>	2 756	+ 2,4	+ 7,8
<i>Autres départements</i>	667	+ 3,3	+ 6,9

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

3 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté



4 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté occupant un emploi en Suisse par canton

Canton de travail	4e trimestre 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
Ensemble de la Suisse dont :	33 866	+ 2,5	+ 4,8
<i>Vaud</i>	13 228	+ 3,8	+ 4,8
<i>Neuchâtel</i>	11 569	+ 1,2	+ 4,1
<i>Jura</i>	5 892	+ 2,7	+ 5,1
<i>Bern / Berne</i>	1 611	- 3,1	+ 5,8
<i>Genève</i>	928	+ 10,0	+ 8,2
<i>Autres cantons</i>	638	+ 6,1	+ 7,7

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

5 Nombre de frontaliers par canton suisse de lieu de travail au 4^e trimestre 2015

	Résidant dans la région (nombre)	Résidant en France (nombre)	Part des frontaliers résidant dans la région (en %)	Évolution des frontaliers résidant dans la région 4T15/4T14 (en %)	Évolution des frontaliers résidant en France 4T15/4T14 (en %)
Ensemble de la Suisse dont :	33 866	165 969	20,4	+ 2,5	+ 5,1
<i>Vaud</i>	13 228	28 160	47,0	+ 3,8	+ 5,7
<i>Neuchâtel</i>	11 569	12 032	96,1	+ 1,2	+ 1,3
<i>Jura</i>	5 892	7 269	81,1	+ 2,7	+ 3,3
<i>Bern / Berne</i>	1 611	2 141	75,3	- 3,1	+ 0,0
<i>Genève</i>	928	80 832	1,1	+ 10,0	+ 6,4
<i>Autres cantons</i>	638	35 535	1,8	+ 6,1	+ 3,6

Source : Office fédéral de la statistique (statistique suisse)

Avertissement

La statistique des frontaliers (STAF) est une statistique de synthèse dont les sources principales étaient jusqu'à présent la statistique de l'emploi (STATEM), le système d'information sur la migration (SYMIC) et les recensements des entreprises (RE). La STAF a été introduite en complément de SYMIC qui recense le nombre des autorisations frontalières délivrées (en règle générale pour 5 ans, renouvelables) car les travailleurs frontaliers n'annoncent pas systématiquement une cessation d'activité aux autorités. Il en résulte un écart important (20,4 % à fin 2014) entre le nombre de travailleurs frontaliers effectivement actifs occupés (STAF) et SYMIC. La STATEM subit une révision méthodologique importante en 2015 et les RE ont fait place à la nouvelle statistique structurelle des entreprises (STATENT). Une évaluation du processus d'estimation de la STAF était donc nécessaire. Ces travaux aboutissent à une modification importante dans la méthodologie de la STAF, avec le recours à un appariement des données Assurance vieillesse et survivants (AVS) et des données de SYMIC, la STATEM servant encore aux rétroprojections des séries avant 2010.